

POUR CEUX QUI NE LE SAVENT PAS ENCORE....

C'est quoi l'APEL

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre est une association au service des familles pour la réussite des élèves. Elle est animée par une équipe de parents bénévoles, qui participe activement à la vie de l'école.

L'association organise des manifestations tout au long de l'année dont les bénéfices servent au financement de matériel, de sorties, d'activités...



A quoi sert la cotisation annuelle?

Toutes les familles adhèrent à l'APEL. La cotisation annuelle de 17€ est prélevée par l'établissement et est visible sur la facture établie pour l'année scolaire.

6€ vont à l'APEL Académique – 3€ à l'APEL Nationale – 4,80€ pour l'abonnement au magazine « Famille et Education » - 3,20€ reviennent à l'APEL Jean XXIII.

Comment participer?

L'APEL Jean XXIII a besoin de vous, parents, pour fonctionner efficacement. Chaque parent à jour de sa cotisation peut devenir acteur de la vie scolaire. Vous trouverez votre place en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêts.



Si vous souhaitez communiquer avec nous ou participer aux événements, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : apel@jean23.org

Les Commissions



Kermesse du
Petit Jean XXIII

Communication

Parc & Jardins



Avenir

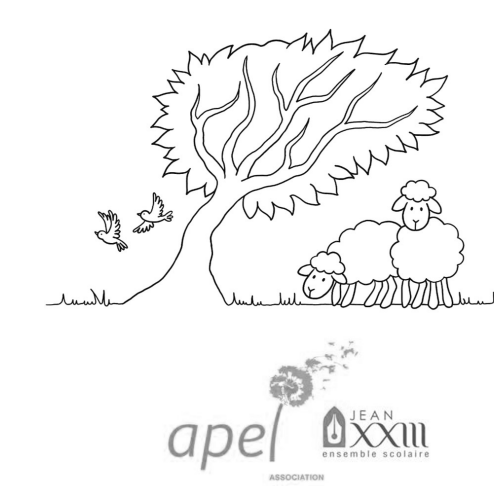
Restauration

Parents
correspondants

BDIO

.....

Numérique



N'hésitez pas à rejoindre une de ses commissions ou à faire part d'une idée pour en créer une nouvelle!

L'Assemblée générale



Nous vous invitons à venir participer à l'Assemblée Générale de l'APEL qui se tiendra **le 23 septembre à 18H15** au Grand Jean XXIII, 10, rue Monseigneur Heintz.

VENEZ NOMBREUX

*(si vous ne pouvez pas y participer,
pensez à donner votre pouvoir à une personne présente)*